



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 75743

Texte de la question

L'enseignement supérieur en France vient d'être épingle par le rapport annuel sur l'éducation de l'OCDE. En effet, selon cette institution internationale, la France doit « faire encore des efforts » pour son enseignement supérieur, car l'investissement public qui y est consacré reste « insuffisant », et d'autant que 40 % des étudiants échouent encore à décrocher un diplôme. Engagée depuis vingt ans dans la massification des études supérieures, la France a doublé son accueil post-bac en trente ans. Selon le document de l'OCDE, 18 % des jeunes accédaient à des études supérieures dans les années 1970 contre 35 %, vingt ans après, et 39 % en 2003. Mais, en comparaison avec les autres pays industrialisés, si la France a effectué le plus grand bon quantitatif après la Corée du Sud, elle demeure mal classée (19e sur 26), d'autant que seuls 60 % des étudiants obtiennent un diplôme avant de quitter le système. La dépense publique de la France pour un étudiant reste à peine supérieure à celle allouée à un collégien, et l'investissement dans l'enseignement supérieur (1,1 % du produit intérieur brut) est largement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (1,4 %). Ainsi l'organisation déplore-t-elle la faible part de l'investissement privé dans les établissements d'enseignement supérieur, estimant qu'environ 15 %, c'est insuffisant, indiscutablement, par rapport aux pays où le système est de meilleure qualité. L'OCDE pense donc ouvertement que la France pourrait « réallouer » ses dépenses du secondaire vers le supérieur, mais aussi mieux orienter ses étudiants et, éventuellement, les encourager à écourter leurs études. Mais cette institution suggère surtout que le débat sur les prêts étudiants, qui sont monnaie courante aux États-Unis ou au Royaume-Uni, s'ouvre enfin en France, estimant que « si on paye de sa poche, on fait plus attention à ce qu'on fait », impliquant ainsi une amélioration notable des taux de réussite. Compte tenu de l'ensemble des remarques et propositions formulées par le rapport annuel sur l'éducation de l'OCDE, Mme Chantal Robin-Rodrigo souhaite donc désormais demander à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de lui préciser sa position et ses intentions au sujet de ce dossier.

Données clés

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE75743>

- Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)
- Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 75743
- Rubrique : Enseignement supérieur
- Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche
- Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9652